

Liste des produits visés par le programme de l'ARPE-Québec

Les produits visés par la Phase I au 14 juillet 2012 sont en caractères normaux.

Les produits visés par la Phase II au 14 juillet 2013 sont en caractères gras.

Les produits visés par la Phase III au 1^{er} janvier 2023 sont en jaune.

NOTE : Cette liste fournit des exemples de produits visés. Le [Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises](#) du Québec oblige la récupération de l'ensemble des produits visés figurant dans chacune des catégories.

Catégorie de produits visés	Définition du produit	Écofrais	Exemples de produits assujettis aux écofrais	Produits qui ne sont pas assujettis aux écofrais
ORDINATEURS PORTABLES	<p>Un ordinateur personnel conçu pour être transporté intégrant une unité centrale et alimenté par une pile ou une batterie incorporée ou par une source externe avec un adaptateur c.a./c.c.</p> <p>Le produit peut être offert avec une souris, un clavier, des câbles, des haut-parleurs, une webcam ou autres périphériques sous le même emballage provenant d'un fabricant d'équipement d'origine (OEM) et où figure un seul code-barres. Ce produit est assujetti uniquement aux écofrais applicables à <u>un</u> ordinateur portable.</p>	0,40 \$	<ul style="list-style-type: none"> • Ordinateurs portables • Ordinateurs bloc-notes • Tablettes électroniques • Miniportables • Ordinateurs à stylet • Mini bloc-notes • Lapdocks 	<ul style="list-style-type: none"> • Calculatrices – <i>VOIR LA CATÉGORIE « SYSTÈMES AUDIO/VIDÉO PORTABLES/PERSONNELS » et « PÉRIPHÉRIQUES D'ORDINATEUR »</i> • Lecteurs de livres électroniques –<i>VOIR LA CATÉGORIE « SYSTÈMES AUDIO/VIDÉO PORTABLES/PERSONNELS »</i> • Assistants numériques personnels (PDA) –<i>VOIR LA CATÉGORIE « SYSTÈMES AUDIO/VIDÉO PORTABLES/PERSONNELS » pour ceux sans capacité de connexion aux réseaux cellulaires; VOIR LA CATÉGORIE « APPAREILS CELLULAIRES ET TÉLÉAVERTISSEURS » pour ceux avec capacité de connexion aux réseaux cellulaires</i>

Catégorie de produits visés	Définition du produit	Écofrais	Exemples de produits assujettis aux écofrais	Produits qui ne sont pas assujettis aux écofrais
<p>ORDINATEURS DE BUREAU</p>	<p>Un terminal d'ordinateur conçu pour être posé sur un bureau ou un plan de travail similaire et dont la source première d'alimentation est une prise de courant alternatif (c.a.).</p> <p>Le produit peut être offert avec une souris, un clavier, des câbles, des haut-parleurs, une webcam ou autres périphériques sous le même emballage provenant d'un fabricant d'équipement d'origine (OEM) et où figure un seul code-barres. Ce produit est assujetti uniquement aux écofrais applicables à un ordinateur de bureau.</p> <p>Comprend les ordinateurs de bureau et les ordinateurs faisant office de serveurs.</p>	<p>0,60 \$</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Terminaux d'ordinateur • Ordinateurs de bureau faisant office de serveurs • Clients-serveurs légers ou mini-ordinateurs de bureau • Serveurs de bureau/en tour • Clients zéro avec unité centrale (ou processeur) • Mini-ordinateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipement spécialisé de point de vente (PV) • Serveurs posés au sol montés sur bâti ou autres serveurs posés au sol. • Bâtis pour serveurs (mobilier – boîtier uniquement) • Composants internes d'un ordinateur d'origine • Système d'alimentation sans coupure (ASC)

Catégorie de produits visés	Définition du produit	Écofrais	Exemples de produits assujettis aux écofrais	Produits qui ne sont pas assujettis aux écofrais
<p>PÉRIPHÉRIQUES D'ORDINATEUR ET DE CONSOLE DE JEUX VIDÉO</p>	<p>Appareils manuels de saisie par touches ou dispositifs de pointage : souris, claviers ou autres dispositifs similaires conçus pour être utilisés avec un ordinateur de bureau ou ordinateur portable ainsi que les dispositifs d'entrée de console de jeux vidéo.</p> <p>Un modem est un appareil permettant de convertir des données numériques de l'ordinateur en signal modulé, dit analogique, transmissible par un réseau analogique, comme une ligne téléphonique et réciproquement. Il permet d'envoyer et de recevoir des données informatiques par l'intermédiaire d'une ligne téléphonique ou d'un câble.</p> <p>Un produit offert avec une souris et un clavier sous le même emballage provenant d'un fabricant d'équipement d'origine et où figure un seul code-barres est assujetti uniquement aux écofrais applicables à <u>un</u> périphérique d'ordinateur.</p> <p>Comprend les dispositifs avec et sans fil.</p>	<p>0,20 \$</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Souris • Claviers • Souris de type boules de commande • Pavés • Pavés tactiles • Dispositifs de stockage en réseau (NAS) • Ensembles de périphériques mobiles • Lecteurs externes CD-ROM, DVD, HD-DVD et Blu-ray • Lecteurs de disques Zip externes • Disques électroniques SSD externes • Disques durs externes • Lecteurs de disque optique externes • Disques durs externes, y compris les disques durs réseau cinéma maison • Expandeurs pour récepteurs vidéo personnels (PVR) • Pavés numériques • Tablettes graphiques sans affichage • Commutateurs HDMI • Manettes de jeu • Contrôleurs de console de jeux vidéo, planches d'équilibre, capteurs et autres dispositifs de saisie • Modems • Routeurs, passerelles, points d'accès sans fil, commutateurs, prolongateurs de portée • Calculatrices électroniques • Mini écouteurs/oreillettes • Amplificateurs de signal cellulaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Câbles, connecteurs, chargeurs et télécommandes ainsi que les cartes mémoires et clés USB. • Passerelle de téléphonie • Boîtiers de disque dur

Catégorie de produits visés	Définition du produit	Écofrais	Exemples de produits assujettis aux écofrais	Produits qui ne sont pas assujettis aux écofrais
<p>DISPOSITIFS D’AFFICHAGE</p>	<p>Un dispositif d’affichage non portable qui se retrouve habituellement sur une table, un plancher ou qui est fixé au mur et nécessitant une alimentation en courant alternatif pour son fonctionnement.</p> <p>Peut être muni d’un syntoniseur de télévision intégré ou être utilisé pour afficher des images provenant d’ordinateurs ou autres sources analogiques ou numériques tels qu’un syntoniseur de télévision externe ou un récepteur de signaux de câblodistribution ou satellitaire.</p> <p>Cette catégorie englobe différentes technologies d’affichage : tube cathodique, panneau plat, écran plat (ACL, plasma, DEL, DELO, etc.) ou rétroprojection.</p>	<p>≤ 29 po : 3,75 \$ 30-45 po : 5,75 \$ ≥ 46 po : 13,75 \$</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Téléviseurs • Moniteurs d’ordinateurs • Dispositifs d’affichage professionnel • Écrans de télévision en circuit fermé • Double écrans - deux moniteurs vendus sous le même code-barres entraînent deux écofrais • Ordinateurs tout-en-un : un dispositif d’affichage avec ordinateur intégré • Moniteurs d’ordinateur utilisés avec un système de points de vente • Combinés PC-écrans robustes • Téléviseurs combinés à un lecteur DVD ou VHS • Moniteurs de systèmes de sécurité comprenant un système d’enregistrement DVR intégré • Moniteurs numériques interactifs avec écran tactile • Tableaux électroniques avec dispositif d’affichage • Tablettes graphiques avec écran >10 po • Dispositifs d’affichage portables >10 po 	<ul style="list-style-type: none"> • L’équipement spécialisé de point de vente (PV) • Affichage sur colonne au point de vente • Tableaux électroniques avec dispositif d’affichage • Cadres numériques –VOIR LA CATÉGORIE « SYSTÈMES AUDIO/VIDÉO PORTABLES/PERSONNELS » • Dispositifs d’affichage portables < 10 po –VOIR LA CATÉGORIE « SYSTÈMES AUDIO/VIDÉO PORTABLES/PERSONNELS »

Catégorie de produits visés	Définition du produit	Écofrais	Exemples de produits assujettis aux écofrais	Produits qui ne sont pas assujettis aux écofrais
<p>TÉLÉPHONES CONVENTIONNELS ET RÉPONDEURS TÉLÉPHONIQUES</p>	<p>Un appareil de télécommunication muni d'un combiné simple ou multiple ou système à micro et haut-parleur servant à transmettre et à recevoir le son (surtout la parole).</p> <p>Les combinés supplémentaires vendus sous le même emballage qu'un téléphone provenant d'un fabricant d'équipement d'origine (FÉO) où figure un seul code-barres sont assujettis à <u>un</u> seul montant d'écofrais.</p> <p>Les haut-parleurs/microphones supplémentaires vendus sous le même emballage qu'un téléphone à haut-parleurs/conférence provenant d'un fabricant d'équipement d'origine (FÉO) où figure un seul code-barres sont assujettis à <u>un</u> seul écofrais.</p>	<p>0,85 \$</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Téléphones filaires y compris les technologies à cadran et à clavier • Téléphones sans fil exigeant un module de base électrique/socles pour combiné pour la recharge de la pile et une connexion au réseau fixe • Téléphones à voix sur IP / Téléphonie résidentielle à voix sur IP • Téléphones satellitaires • Répondeurs téléphoniques utilisant la technologie à cassette ou d'enregistrement numérique • Téléphones à haut-parleurs • Dispositifs d'enregistrement téléphonique • Consoles de conférence USB • Téléphones à haut-parleur/conférence 	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptateurs à voix IP pour téléphones

<p>APPAREILS CELLULAIRES ET TÉLÉAVERTISSEURS</p>	<p>Appareils mobiles qui ont été à l'origine fabriqués pour être reliés à un réseau cellulaire ou de radiomessagerie.</p> <p>Comprend les téléphones cellulaires, assistants numériques personnels et les téléavertisseurs.</p>	<p>0,13 \$</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Téléphones cellulaires • Téléphones cellulaires munis d'un appareil-photo ainsi que de fonctions d'enregistrement vidéo et (ou) audio • Téléphones intelligents • Ordinateurs de poche (réseau cellulaire) • Assistants numériques personnels munis d'un écran tactile • Terminaux mobiles (réseau cellulaire) • Téléavertisseurs • Téléphone-tablette/Téléphones intelligents hybrides 	<ul style="list-style-type: none"> • Exclut les appareils sans fil et les assistants personnels qui ne fonctionnent pas au moyen de réseaux cellulaires –<i>VOIR LA CATÉGORIE « SYSTÈMES AUDIO/VIDÉO PORTABLES/PERSONNELS »</i>
---	---	-----------------------	--	--

Catégorie de produits visés	Définition du produit	Écofrais	Exemples de produits assujettis aux écofrais	Produits qui ne sont pas assujettis aux écofrais
<p>IMPRIMANTES, NUMÉRISEURS, TÉLÉCOPIEURS, PHOTOCOPIEURS ET APPAREILS MULTIFONCTIONS DE BUREAU</p>	<p>Un appareil d'impression ou d'émission de fac-similés se retrouvant habituellement sur un bureau ou un plan de travail similaire.</p> <p>Il peut également s'agir d'un appareil multifonctions qui combine copieur, numériseur, télécopieur, impression, etc. Dans ce cas, le produit intégré est assujetti à un seul écofrais.</p> <p>Les télécopieurs offerts avec des combinés téléphoniques avec ou sans fil vendus sous le même emballage provenant d'un fabricant d'équipement d'origine (OEM) et où figure un seul code-barres sont assujettis uniquement aux écofrais applicables à <u>un</u> télécopieur.</p> <p>Cette catégorie englobe les différentes technologies d'impression : laser et DEL (électrophotographie), jet d'encre, matrice de points, sublimation thermique, etc.</p>	<p>5,50 \$</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Imprimantes de bureau • Numériseurs de bureau • Imprimantes avec station d'accueil pour appareils photo • Imprimantes d'étiquettes, de code-barres, de cartes • Numériseurs de cartes d'identité • Télécopieurs de bureau • Télécopieurs/numériseurs à tambour • Photocopieurs/télécopieurs • Numériseurs de bureau assistés par ordinateur • Appareils multifonctions de bureau ou appareils tout-en-un • Numériseurs de bureau de cartes professionnelles • Numériseurs de chèques • Numériseurs de bureau de diapositives • Numériseurs de chèques • Numériseurs de bureau de diapositives • Imprimantes thermiques • Imprimantes 3D 	<ul style="list-style-type: none"> • Machines à écrire électroniques • Imprimantes de points de vente • Horloges de pointage • Imprimantes multifonctions ou "tout-en-un" posées au sol • Imprimantes et numériseurs portables –VOIR LA CATÉGORIE «SYSTÈMES AUDIO/VIDÉO PORTABLES/PERSONNELS»

Catégorie de produits visés	Définition du produit	Écofrais	Exemples de produits assujettis aux écofrais	Produits qui ne sont pas assujettis aux écofrais
SYSTÈMES AUDIO/VIDÉO PORTABLES/PERSONNELS	<p>Appareils personnels/portables pouvant transmettre, enregistrer et/ou lire des images, fichiers audio/vidéo à l'aide d'une variété de technologies incluant les technologies mécaniques, optiques ainsi que les technologies numériques, qui sont alimentés par piles ou alimentés directement par les appareils auxquels ils sont raccordés (ex : ordinateur).</p> <p>Comprend les consoles de jeux vidéo autonomes et les systèmes de localisation GPS portables conçus pour être utilisés pour des activités de loisirs ou de sports, de même que les petits dispositifs sans fil, ou les dispositifs qui permettent l'utilisation des technologies sans fil, tel que la technologie « Bluetooth ».</p> <p>Les lecteurs audio/vidéo portables vendus avec écouteurs sous un même emballage d'origine par un fabricant d'équipements d'origine (FÉO) où figure un code-barres unique sont assujettis à un seul écofrais.</p>	0,60 \$	<ul style="list-style-type: none"> • Radios AM/FM portables • Radios-réveils • Radios Internet par Wi-Fi • Radios à bande publique • Chaînes stéréo portatives incluant celles pouvant se connecter à un Internet sans fil • Magnétophones et enregistreurs portables, dictaphones/transcripteurs • Lecteurs/enregistreurs de disques (CD, DVD, Blu-ray, etc.) portables • Lecteurs numériques portables (p. ex. Lecteurs MP3, MP4, téléphones intelligent, etc.) et autres appareils portatifs • Stations d'accueil pour les baladeurs, téléphones intelligents et autres appareils portables • Haut-parleurs portables/compacts/pour socles d'accueil/pliants (avec ou sans fil, y compris les haut-parleurs « Wi-Fi » et « Bluetooth ») • Magnétophones à cassette ou enregistreurs audio/vocaux numériques • Lecteurs vidéo portables • Casques d'écoute • Casques téléphoniques (avec ou sans fil, incluant les Bluetooth) • Microphones pour utilisation avec un produit visé • Appareils-photo numériques • Caméra haute définition et microphone 	<ul style="list-style-type: none"> • Radios amateurs et VHF • Webcams intégrées dans des ordinateurs de bureau et dans des ordinateurs portables • Caméras intégrées dans des appareils dont la fonction première n'est pas d'enregistrer des images/vidéos • Appareils photo analogiques • Câbles, embouts, et télécommandes • Objectifs et flash compris • Mini imprimantes comme des étiqueteuses • Imprimantes de reçus à mains au point de vente (PV) • Stylos numériseurs • Appareils informatiques mobiles ou à mains pour applications industrielles ou commerciales • Radios professionnelles • Appareils-photo jetables • Interphones • Lecteurs de bande magnétique • Transmetteurs FM personnels • Ivressomètres • Sonars/Échosondeurs • Systèmes de localisation (GPS) pour installation après-vente dans les véhicules –VOIR LA CATÉGORIE « SYSTÈMES AUDIO/VIDÉO ET DE LOCALISATION POUR VÉHICULES »

Catégorie de produits visés	Définition du produit	Écofrais	Exemples de produits assujettis aux écofrais	Produits qui ne sont pas assujettis aux écofrais
SYSTÈMES AUDIO/VIDÉO PORTABLES/PERSONNELS (suite)	<p>Les lecteurs audio/vidéo portables vendus avec écouteurs sous le même emballage provenant d'un fabricant d'équipement d'origine (FÉO) où figure un seul code-barres sont assujettis à <u>un</u> seul montant d'écofrais.</p> <p>Plusieurs haut-parleurs vendus sous le même emballage provenant d'un fabricant d'équipement d'origine (FÉO) où figure un seul code-barres sont assujettis à <u>un</u> seul montant d'écofrais.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Porte-clés à photos numériques • Caméras vidéo/caméscopes • Assistants numériques personnels (PDA) sans capacité de connexion aux réseaux cellulaires • Radios multifonctions satellitaires y compris CD, MP3, radio FM ou autres fonctions audio • Radios multifonctions avec lecteurs de CD, MP3 et radio FM ou autres fonctions audio • Numériseurs portables (p. ex. : pour cartes professionnelles et négatifs photographiques) • Imprimantes portables (ex. : imprimantes de photos portables) • Caméras web • Cadres numériques • Écrans portables - taille d'écran <10 po • Emmagasinage de sons, d'images et d'ondes • Systèmes de surveillance vidéo/caméra, par ex. moniteurs de surveillance audio/vidéo pour bébé, systèmes de surveillance vidéo portables. • Interphones de surveillance pour bébé • Lecteurs de codes-barres à mains • Émetteurs-récepteurs portables du service de radiocommunication familial (FRS)/services radio-mobile général (SRMG) /émetteurs-récepteurs portables/Radio portable de bande publique (CB) 	

Catégorie de produits visés	Définition du produit	Écofrais	Exemples de produits assujettis aux écofrais	Produits qui ne sont pas assujettis aux écofrais
SYSTÈMES AUDIO/VIDÉO PORTABLES/PERSONNELS (suite)			<ul style="list-style-type: none"> • Systèmes de jeux vidéo portables • Lecteurs de livres électroniques • Dictionnaires électroniques • Systèmes de localisation (GPS) portables et composants, conçus pour les activités de loisirs ou de sports (p. ex. GPS de randonnée) • Récepteurs de radio par satellite (portables) • Ensembles amplificateur et microphone portables • Visualiseurs numériques • Systèmes de vidéoconférence (ex. Tely HD) • Projecteurs multimédias portables • Radios avec lampe de poche • Antennes HD • Odomètres • Générateurs de bruit blanc • Montres intelligentes • Lunettes intelligentes • Moniteurs d'activité (e.g. podomètres, compteurs de pas, bracelets de sport) • Calculatrices avec capacité d'impression 	

Catégorie de produits visés	Définition du produit	Écofrais	Exemples de produits assujettis aux écofrais	Produits qui ne sont pas assujettis aux écofrais
<p>SYSTÈMES DE LECTURE ET (OU) D'ENREGISTREMENT AUDIO/VIDÉO POUR LA MAISON ET (OU) ENSEMBLES DE CINÉMA MAISON</p>	<p>Systèmes audio/vidéo pour la maison et (ou) non portables pouvant transmettre, enregistrer et afficher une image ou un fichier audio ou vidéo et pouvant utiliser diverses technologies incluant les technologies mécaniques, optiques et numériques.</p> <p>Appareils audio pour la maison et (ou) périphériques audio non portables permettant la lecture d'un enregistrement ainsi que les consoles de jeux vidéo pour la maison (branchées à un téléviseur ou à un écran) au QC.</p> <p>Ensembles de haut-parleurs vendus sous un même emballage provenant d'un fabricant d'équipements d'origine (FÉO) où figure un seul code-barres sont assujettis à un seul écofrais.</p> <p>Ensembles de caméras de sécurité vendues sous un même emballage provenant d'un fabricant d'équipements d'origine (FÉO) où figure un seul code-barres sont assujettis à un seul écofrais.</p>	<p>2,50 \$</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Magnétoscopes (VCR)/projecteurs vidéo • Projecteurs numériques • Enregistreurs vidéo numériques (DVR) • Enregistreurs vidéo personnels (PVR) • Lecteurs/enregistreurs de disques non portables (DVD, Blu-ray, etc.) • Lecteurs/graveurs de disques laser • Câbles et récepteurs satellites/décodeurs • Décodeurs incluant la télé numérique • Contrôleurs pour domotique • Ensembles enregistreur numérique audio/vidéo haute définition sans fil • Passerelles multimédias • Convertisseurs • Radios AM/FM et satellitaires non portables • Radios AM/FM non portables • Combinés non portable de lecteurs multimédia • Combinés de chaîne d'audiocassettes/enregistreurs non portables • Caméras vidéo numériques et analogiques pour système de sécurité ou pour autre utilité en circuit fermé • Amplificateurs • Égaliseurs de fréquence • Récepteurs • Lecteurs de CD ou de cassettes • Tables tournantes/tourne-disques • Systèmes de haut-parleurs pour la maison (p. ex. : ensembles de systèmes 5.1 et 7.1 fournis sans amplificateur ou lecteur vidéo) 	<ul style="list-style-type: none"> • Câbles, connecteurs et chargeurs • Amplificateurs, haut-parleurs de qualité industrielle/professionnelle • Équipements de qualité industrielle/professionnelle, reliés à l'enregistrement de musiques ou spectacles • Systèmes de sonorisation • Haut-parleurs à pavillon • Caméras vidéo à usage commercial, professionnel ou industriel • Microphones à usage commercial, professionnel ou industriel • Interphones intégrés ou pouvant être fixés au mur • Rétroprojecteurs • Petites antennes paraboliques • Lecteurs d'affichage • Graveurs/duplicateurs de CD • Haut-parleurs de plafond et haut-parleurs encastrés au mur –VOIR LA CATÉGORIE «SYSTÈMES AUDIO/VIDÉO ET DE LOCALISATION POUR VÉHICULES»

<p>SYSTÈMES DE LECTURE ET (OU) D'ENREGISTREMENT AUDIO/VIDÉO POUR LA MAISON ET (OU) ENSEMBLES DE CINÉMA MAISON (suite)</p>			<ul style="list-style-type: none"> • Barres de son • Système de haut-parleurs pour la maison avec station d'accueil, comme systèmes sonores avec socle • Autres lecteurs et enregistreurs audionumériques • Stations d'accueil audio non portables • Combinés à cassettes non portables • Consoles de jeux vidéo pour la maison ou à usage non commercial (raccordées à une télévision ou à un écran) • Systèmes de karaoké • Lecteurs/enregistreurs multimédias • Projecteurs multimédias non portables • Systèmes de gestion vidéo • Caméras réseau • Générateurs de bruit blanc 	
--	--	--	--	--

<p>SYSTÈMES DE LECTURE ET (OU) D'ENREGISTREMENT AUDIO/VIDÉO POUR LA MAISON ET (OU) ENSEMBLES DE CINÉMA MAISON (suite)</p>	<p>ENSEMBLES DE CINÉMA MAISON :</p> <p>Combinaison d'appareils pouvant transmettre, enregistrer et (ou) lire des images, des sons et des vidéos par l'entremise de diverses technologies.</p> <p>La combinaison d'appareils doit être fournie par un fabricant d'équipements d'origine (FÉO) et vendue sous un seul code-barres comme un système complet de "cinéma maison".</p>	<p>2,50 \$</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Équipements audio et vidéo de cinéma maison vendus sous un même emballage provenant d'un fabricant d'équipement d'origine (OEM) et où figure un seul code-barres. <p>Comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Périphériques d'appareils audio • Équipement audio et vidéo vendu en ensemble/paquet pour utilisation à des fins résidentielles ou non 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipements audio et vidéo de cinéma maison vendus en ensemble mais dans des emballages distincts où figurent des codes-barres différents (déclarer chaque produit séparément)
--	---	-----------------------	---	--

Catégorie de produits visés	Définition du produit	Écofrais	Exemples de produits assujettis aux écofrais	Produits qui ne sont pas assujettis aux écofrais
SYSTÈMES AUDIO/VIDÉO ET DE LOCALISATION POUR VÉHICULES	<p>Systèmes audio et/ou vidéo, de localisation enchâssés ou non (autonomes) ou composants de systèmes du marché secondaire destinés à remplacer ou à compléter les systèmes ou les composants de systèmes d'origine (OEM) pour véhicules.</p> <p>Un ensemble de haut-parleurs vendus sous un même emballage provenant d'un fabricant d'équipement d'origine (OEM) et où figure un seul code-barres est assujetti à un seul montant d'écofrais.</p>	2,50 \$	<p>Composants audio et/ou vidéo et de localisation du marché secondaire pour véhicules, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Radios, lecteurs de DVD, CD et/ou cassettes conçus pour être enchâssés (y compris ceux avec des fonctions intégrées de radio satellitaire et/ou de GPS) • Systèmes de localisation conçus pour être utilisés dans un véhicule, qu'ils soient enchâssés ou non (autonomes) (p. ex. récepteurs et composants de GPS automobiles ou marins) • Amplificateurs • Égaliseurs de fréquence • Haut-parleurs • Systèmes de lecteurs vidéo • Dispositifs d'affichage vidéo (y compris ceux avec des syntoniseurs intégrés) • Caméras de vision arrière • Caméras vidéo pour tableau de bord automobile • Haut-parleurs de plafond, haut-parleurs encastrés au mur • Caméras de bord du véhicule 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipement audio et vidéo installé en usine et conçu pour être enchâssés dans tous types de véhicules à moteurs (y compris les radios et les systèmes d'intercommunication pour embarcations) • Systèmes de sécurité pour véhicules • Systèmes anticollisions • Détecteurs de radars • Démarreurs à distance • Récepteurs de radio satellitaire • Équipements de télécommunications pour véhicules • Sonars/Échosondeurs • Radios à bande publique (C-B) –VOIR LA CATÉGORIE « SYSTÈMES AUDIO/VIDÉO PORTABLES/PERSONNELS »

Les produits visés énumérés ci-dessus comme étant "assujettis aux écofrais" peuvent être apportés et recyclés sans frais à n'importe quel point de dépôt de l'ARPE-Québec.

Les écofrais afférents aux produits visés sont inclus dans le coût du produit.

En ce qui concerne plusieurs produits offerts sous un même emballage provenant d'un fabricant d'équipement d'origine (OEM) et où figure un seul code-barres, veuillez vous référer à l'alinéa b de la note 5 à la page suivante.

NOTES :

1. Les produits inclus et exclus constituent des exemples fondés sur les demandes de clarification émises par des membres et non une liste exhaustive de tous les produits visés dans chacune des catégories. Les membres doivent évaluer les produits en fonction des définitions de chaque produit visé afin de déterminer l'applicabilité des écofrais appropriés et peuvent faire appel aux personnes-ressources responsables du programme pour obtenir de l'aide lorsqu'ils ont besoin de certaines précisions à cet égard.
2. Les produits visés inclus dans une catégorie sont assujettis au montant d'écofrais liés à cette catégorie. Les produits qui ne sont pas inclus dans l'une des catégories de produits visés ne sont pas assujettis au montant d'écofrais indiqué pour cette catégorie. Toutefois, les membres doivent évaluer toutes les catégories de produits visés afin de déterminer si le produit correspond à une définition d'un produit visé figurant dans une autre catégorie de produits.
3. Certains produits tels les câbles, connecteurs, chargeurs, télécommandes, cartes mémoires, et clés USB sont des produits visés acceptés dans les points de dépôt de l'ARPE-Québec mais non assujettis aux écofrais.
4. L'équipement électronique conçu et destiné exclusivement à des fins industrielles, commerciales ou institutionnelles (ICI) qui excède un poids unitaire de 200 kilogrammes est exclu du programme.
5. Il existe trois cas où de multiples produits visés peuvent être emballés par le fabricant d'équipement d'origine (FÉO) dans un seul emballage où figure une seule unité de gestion des stocks (UGS) et sont assujettis à un seul écofrais pour tout l'emballage de produits :
 - a. Lorsque la définition du produit ci-dessus précise que cela inclut de multiples produits visés.

ou
 - b. Lorsque des produits visés faisant partie de catégories de produits différentes sont vendus en ensemble. Dans ce cas, le montant d'écofrais applicable à l'ensemble sera celui de la catégorie au montant d'écofrais le plus élevé.
 - Ordinateurs avec leurs périphériques (Phase I)
 - Stations de refroidissement pour ordinateurs portables (Phase I)
 - Systèmes de surveillance (Phase II)
 - Équipements de vidéoconférence (Phase II)

ou
 - c. Lorsqu'un produit est offert avec différents composants fonctionnels qui sont parfois vendus séparément, mais qui dans ce cas sont intégrés ensemble comme formant une unité. Dans ce cas, le produit intégré est assujetti au montant d'écofrais le plus élevé. Parmi ces exemples :
 - Dispositifs d'affichage munis de lecteurs vidéo (DVD, magnéto-scope traditionnel (VCR), disque Blu-ray, etc.) (Phase II)
 - Imprimantes, numériseurs et télécopieurs (appareils multifonctions) (Phase I)

6. Dans le but de clarifier l'application de l'article 3 du [Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises](#) concernant l'assujettissement des entreprises qui mettent sur le marché des produits non visés dont un composant est un produit visé, le MDDEFP souhaite « recentrer davantage les obligations sur des types de produits de type « grand public » plus susceptibles d'être acheminés dans les programmes et qui représentent des parts de marché significatives et susceptibles de concourir à l'atteinte des objectifs de récupération prévus au Règlement REP.»

Cela signifie que dans le cas des produits électroniques, les suivants produits électroniques visés par le règlement sont exclus :

- a. Les produits non visés comportant un composant visé, qu'ils soient ou non conçus et destinés exclusivement à un usage industriel, commercial et institutionnel (ICI).
- b. Les composants électroniques mis sur le marché à même un véhicule de transport personnel ou récréatif, conçus spécifiquement pour un tel modèle, installés à l'usine et indissociables du véhicule en ce qu'ils ne sont pas conçus pour être retirés facilement.
 - Toutefois, les produits électroniques destinés à ces types de véhicules, mais vendus de façon distincte du véhicule (marché secondaire) constituent des produits visés.